

DEUXIÈME B — 1er, M. Ernest Langlois (*Saint-Georges de Beauce*); 2e, M. Dominique Lévesque (*Rivière-Ouelle*).

PREMIÈRE — 1er, M. Elie Jolin (*Québec*); 2e, M. Chs. François Dionne (*Sainte-Anne*).

PRÉPARATOIRE — 1er, M. Ernest Massé (*North-Cambridge*); 2e, M. Arsène Godreau (*Somersworth, N. H.*).

EM. DIONNE, ptre, préf. des Etudes.

A propos de la « Glane philologique » du 10 mai

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article bien pensé que M. Firmin Paris a publié dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*. Je suis prêt à corroborer toutes les idées qu'a mises votre honorable correspondant sur l'orthographe du mot « québécois » et contre la tentative de donner naissance à ces vocables hybrides qui « font tache dans notre langue. »

Mais je suis un peu surpris que M. Firmin Paris s'évertue à remplacer notre malheureux hybride « clavigraphie » par le néologisme « clidographe. » Votre honorable correspondant ignore-t-il que la machine à écrire qui, en ce pays, a nom « clavigraphie, » se nomme couramment, en France, *dactylographe*? Ce terme, formé de racines grecques, n'est-il pas constitué selon toutes les règles de la linguistique? et malgré sa longueur, n'est-il pas plus selon le génie de la langue que « clidographe? » Pourquoi dans ce cas ne pas l'adopter? Pourquoi la presse, qui est *presque* unanime à seconder activement le travail d'épuration de notre langue, ne se mettrait-elle pas en frais d'introduire dans le langage courant ce néologisme si heureusement formé et universellement employé en France?

Ces considérations, je les soumets bien humblement à votre sage appréciation.

S.

Révérend Monsieur,

Permettez-moi une remarque sur... l'impair que Firmin Paris vient de commettre dans sa dernière glanure philologique.